

Lettre d'instructions / Formulaire de nomination du cobénéficiaire

INFORMATION SUR LE DEMANDEUR	
Nom du demandeur	Numéro de compte SCHL
Nom du codemandeur (le cas échéant)	

INFORMATION SUR LE COBÉNÉFICIAIRE – Partie A	
La Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) peut inclure le nom d'une Première Nation, d'un entrepreneur, d'un fournisseur, d'une société ou d'une personne en qualité de cobénéficiaire du/des chèques d'avance de fonds. Il suffit de nous fournir le nom et les coordonnées du cobénéficiaire ci-dessous.	
Nom du cobénéficiaire (1)	N° de TPS/NAS
Adresse postale	Montant à payer ou Montant total pour la totalité du prêt/de la contribution
Nom du cobénéficiaire (2) (le cas échéant)	N° de TPS/NAS
Adresse postale	Montant à payer ou Montant total pour la totalité du prêt/de la contribution

POSTER LES CHÈQUES DIRECTEMENT À LA PREMIÈRE NATION – Partie B	
Si le cobénéficiaire identifié à la Partie A est aussi une Première Nation, vous pouvez demander à la SCHL d'envoyer les chèques directement à la Première Nation pour gagner du temps.	
Voulez-vous que la SCHL poste les chèques directement à la Première Nation? Oui Non Sans objet	

FAIRE SUIVRE LA CORRESPONDANCE – Partie C	
La SCHL peut transmettre une copie de la correspondance qui vous est adressée à un tiers, tel qu'une Première Nation, un travailleur social ou un membre de la famille. Il suffit de nous fournir ci-dessous le nom et l'adresse de ce tiers.	
Nom du tiers	ou Coordonées du Cobénéficiaire 1 ou Cobénéficiaire 2 (Part A)
Adresse postale	
<p>Par les présentes :</p> <ul style="list-style-type: none"> j'autorise la SCHL à inclure le nom du cobénéficiaire désigné à la Partie A en tant que cobénéficiaire sur les chèques; si c'est ce que j'ai indiqué à la Partie B, j'autorise la SCHL à poster les chèques directement à la Première Nation, si c'est une Première Nation qui a été nommée à titre de cobénéficiaire; le cas échéant, j'autorise la SCHL à envoyer aux personnes ou organisations désignées à la Partie C une copie de tout document qui m'est adressé relativement à l'engagement de prêt et au paiement. <p>Il est entendu que :</p> <ul style="list-style-type: none"> la SCHL n'est aucunement responsable si, pour quelque raison que ce soit, la/les personnes ou organisations ci-dessus ne sont pas nommées sur un chèque ou ne reçoivent pas un document; la SCHL se réserve le droit d'exiger une demande écrite signée par le demandeur pour retirer un nom ci-dessus; la SCHL se réserve le droit d'utiliser le produit du prêt pour protéger le prêt, l'hypothèque ou la sûreté. 	
SIGNATURE DU DEMANDEUR	DATE
SIGNATURE DU CODEMANDEUR	DATE

La Société canadienne d'hypothèques et de logement est assujettie à la *Loi sur la protection des renseignements personnels*. Tout individu a droit d'accès aux renseignements que détient la SCHL à son sujet

Pour demander un support de substitution, veuillez communiquer avec nous à :

1-800-668-2642 700, chemin Montréal,
centrecontact@schl.ca Ottawa (Ontario) K1A 0P7